DEMANDE PRÉALABLE À UNE VENTE AU DÉBALLAGE

Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9
et R. 310-19 du code de commerce et articles R 321-1 et R 321-7 du code pénal.

À ADRESSER UNIQUEMENT À LA MAIRIE DE LA COMMUNE DANS LAQUELLE A LIEU CETTE VENTE

1. DÉCLARANT

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociales* :

.....

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

.....

N° de SIRET : .....

Adresse : .....

Code postal ..... **Localité :** .....

Téléphone (fixe ou portable) : .....

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA VENTE AU DÉBALLAGE

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) **:**

Marchandises vendues : **Neuves** ..... **Occasions** .....

Nature des marchandises vendues : .....

Date de début de la vente : .....

Date de fin de la vente : .....

Durée de la vente (en jours) **:** .....

3. ENGAGEMENT DU DÉCLARANT

Je soussigné, auteur de la présente déclaration : (nom, prénom) .....

certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L 310-2, R 310-8 et R 310-9 du code de commerce.

Date et signature :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L310-5 du code de commerce)

4. CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'arrivée : ..... **N° d'enregistrement :** .....

Recommandé avec demande d'avis de réception : .....

Remise contre récépissé : .....

Observations : .....

*Joindre un extrait du registre du Commerce récent de l'entreprise

Ville d'Auray
Direction des Services Techniques et Sports - 18 rue du Penher - BP 10610 - Auray Cedex
dst@ville-auray.fr - 02 97 24 48 31 - www.auray.fr

Merci d'adresser toute correspondance à M. le Maire - 100 place de la République - 56406 Auray Cedex - 02 97 24 01 23 - courrier.mairie@ville-auray.fr